

## **Annexe 1 – Termes de référence des experts en coopération technique en appui au dialogue politique sectoriel**

### **Termes de Référence des ECT de Type 1 dans le secteur de l'Environnement et Changements Climatiques**

#### **Mandat**

En appui au Bureau Diplomatique de Belgique à Bamako, le conseiller sectoriel contribuera au dialogue politique avec le gouvernement du Mali dans le secteur de l'Environnement et Changements Climatiques, qui est une thématique prioritaire du programme de coopération gouvernementale MLI-BEL 2016 – 2019. Au nom du gouvernement belge et en rapport avec la programmation conjointe européenne, le conseiller sectoriel suivra la mise en œuvre des recommandations de la « Note Stratégique de l'Environnement dans la Coopération belge au Développement » et aidera le personnel de l'ambassade chargé de la coopération au développement dans ses tâches liées à la préparation et à la participation dans les consultations sectorielles et les plates-formes de coordination. Le conseiller sectoriel assurera une analyse et un input technique afin de permettre un meilleur dialogue entre la Belgique et les partenaires internationaux dans les structures de concertation techniques et politiques.

#### **Tâches**

En général:

Le conseiller sectoriel soutient le personnel de l'ambassade chargé de la coopération au développement dans les tâches liées aux sujets suivants.

#### **1. En ce qui concerne le suivi ou le dialogue du secteur**

- Suivi et analyse de la formulation, exécution et suivi de la stratégie sectorielle, et le rapportage sur le secteur par le ministère de tutelle, avec une attention spéciale pour le soutien fourni au secteur par la Coopération belge dans son programme de coopération gouvernementale. Le conseiller sectoriel fournira des conseils au Bureau Diplomatique sur la participation belge dans le dialogue sectoriel au niveau central (Bamako) et régional (Koulikoro);
- Participer activement (à la demande de l'ambassade), aux groupes de travail techniques ou d'autres structures de concertation – comme développement rural et décentralisation - qui sont liés au dialogue du secteur;
- Mettre en place, développer et maintenir de bonnes relations de travail avec les experts CTB de coopération technique (s) en charge de la préparation et la mise en œuvre du programme de coopération;
- Mettre en place, développer et maintenir de bonnes relations de travail avec le ministère de tutelle et d'autres institutions nationales, régionales et locales qui sont impliqués dans l'Environnement et Changements Climatiques ;
- Développer, maintenir et partager des connaissances du secteur, y compris par le biais de réseaux avec les acteurs locaux.

#### **2. En ce qui concerne la consultation sectorielle et les plates-formes de coordination**

- Identifier - dans l'appui sectoriel par le programme gouvernemental belge – les défis qui sont à discuter dans le dialogue politique avec le gouvernement (central et local).
- Préparer et participer aux concertations conjointes de l'ambassade et de la CTB pour la consultation sectorielle et les réunions de coordination;

- Coordonner avec les experts CTB de coopération technique (s) en charge de la préparation et l'exécution du programme de coopération quand une position belge doit être préparée;
- Participer à l'appui du personnel de l'ambassade chargé de la coopération au développement dans les plates-formes de consultation et de coordination du secteur, qu'il soit multi-donateurs ou bilatéral, dans le cadre du programme de coopération gouvernementale;
- Stimuler la coordination efficace des PTFs vers une approche commune de partenariat pour la suivie des stratégies sectorielles qui sont liés à l'Environnement et les Changements Climatiques.
- Le cas échéant, soutenir activement le 'lead' dans le secteur par la Belgique.
- Le cas échéant, contribuer à la préparation des positions communes du groupe des bailleurs de fonds du secteur.
- Mettre en place, développer et maintenir de bonnes relations de travail avec les autres bailleurs de fonds (ayant l'Environnement et Changements Climatiques comme secteur prioritaire).

### **3. En ce qui concerne la coopération belge**

- Capitaliser le savoir-faire du secteur afin de partager les expériences dans les politiques, stratégies et programmes futurs belges en documentant le processus de mise en œuvre du secteur et du programme de coopération gouvernementale ;
- Echange d'expertise des résultats du programme avec tous les acteurs belges concernés par l'Environnement et Changements Climatiques;
- Promouvoir du 'networking' et synergie entre les interventions belges et ses acteurs dans le secteur.

### **4. Cadre réglementaire**

Le suivi de la contribution belge au programme de coopération, sa mise en œuvre, et le suivi de la stratégie sectorielle se fera chose selon les principes, accords et tâches définies dans les documents officiels suivants:

- La législation fédérale belge de coopération au développement;
- L'accord de coopération générale entre la Belgique et le pays partenaire;
- Le contrat de gestion entre l'Etat belge et la CTB;
- Le « Programme de coopération MLI-BEL 2016-2019 », convenu par les deux pays
- Note Stratégique de l'Environnement dans la Coopération belge au Développement
- Accord de mise en œuvre (CMO) entre la DGD et la CTB sur l'encadrement et la provision des conseillers en dialogue politique;
- La « Stratégie Conjointe d'Accompagnement Pays » (SCAP2) signé par les partenaires de développement et le Mali;
- Les Notes politiques sectorielles concernées de de la Coopération belge;
- Les stratégies sectorielles nationales et locales.

Le conseiller sectoriel est hiérarchiquement sous l'autorité du représentant résident du BTC qui assure que le conseiller fournisse le Bureau Diplomatique avec des inputs nécessaires pour le dialogue politique, et qui évalue le conseiller sectoriel selon les exigences administratives de la CTB.

### **Profil et Compétences du conseiller sectoriel**

- Connaissance approfondie du Français (écrit et oral);
- Connaissance du Néerlandais et Anglais est un atout important ;
- Master en Sciences Environnementales (ou sujet lié au secteur) ;
- Excellentes compétences de communication et networking;

- Connaissance approfondie de l'architecture et l'agenda international sur l'Environnement et les Changements Climatiques ;
- 3 ans d'expérience en dialogue politique au plus haut niveau ;
- Expérience dans la coopération internationale est souhaitée ;
- Expérience de travail en Afrique est indispensable ;
- La capacité de pouvoir travailler indépendamment mais gardant l'esprit de « joueur d'équipe ».